
Dématérialisation des licences pour les joueurs/ dirigeants

Renouvellement de licence :

**LES PROCHAINES ÉTAPES
RELATIVES À VOTRE DEMANDE**

I

ÉTAPE N°1 : AUTORISATIONS MÉDICALES

Si vous avez fourni un certificat médical au cours de la saison 2016/2017, il reste valable pour cette saison à condition de **répondre à l'autoquestionnaire médical des RG de la FFF** téléchargeable ci-dessous.

TÉLÉCHARGER LE QUESTIONNAIRE

• Si vous répondez **OUI** à une des questions de ce dernier, vous devez faire compléter, tamponner et signer par votre médecin le modèle de certificat médical téléchargeable ci-dessous.

TÉLÉCHARGER LE MODÈLE

- Sinon vous n'avez pas à fournir de certificat médical cette saison et vous pouvez passer à l'étape 2.

Le joueur va recevoir dans sa boîte mail personnelle, la demande de renouvellement de sa licence.

L'autorisation médicale est valable d'une année à l'autre si le licencié coche « **NON** ».

Si le licencié coche « **OUI** », il devra faire signer par son médecin le modèle de certificat médical téléchargeable.



ÉTAPE N°2 : FORMULAIRE

Remplir le formulaire en ligne en cliquant sur le lien ci-dessous.
Vous devrez éventuellement joindre au formulaire les pièces justificatives suivantes :

Certificat médical tamponné et signé par votre médecin
(si vous avez répondu OUI à une des questions du questionnaire de santé)

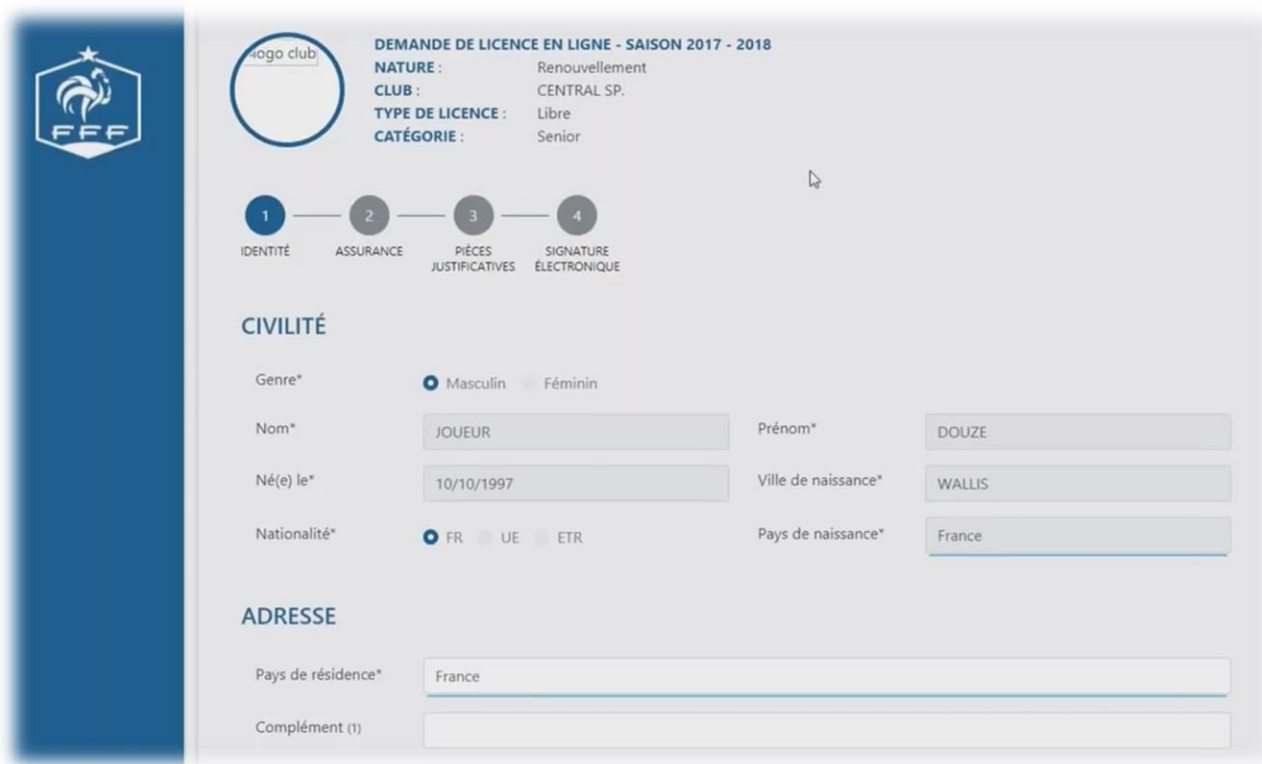
Photo d'identité
(si la photo existante n'est plus valide)

REmplir le formulaire

Dès validation par votre club et votre ligue, vous recevrez par email votre attestation de Licence FFF.

À très vite sur les terrains !

ETAPE 3 : IDENTITE



DEMANDE DE LICENCE EN LIGNE - SAISON 2017 - 2018

NATURE : Renouvellement
CLUB : CENTRAL SP.
TYPE DE LICENCE : Libre
CATÉGORIE : Senior

1 IDENTITÉ — 2 ASSURANCE — 3 PIÈCES JUSTIFICATIVES — 4 SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

CIVILITÉ

Genre* Masculin Féminin

Nom* JOUEUR Prénom* DOUZE

Né(e) le* 10/10/1997 Ville de naissance* WALLIS

Nationalité* FR UE ETR Pays de naissance* France

ADRESSE

Pays de résidence* France


Complément (1)

ETAPE 4 : ASSURANCE



ASSURANCE


- Je reconnais (ou mon représentant légal si je suis mineur) avoir pris connaissance, dans le document affiché ci-dessous :*
- des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par le biais de ma licence et de leur coût,
 - de la possibilité d'y renoncer et des modalités pour y renoncer,
 - de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.



NOTICE D'ASSURANCE LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE (saison sportive 2017 / 2018) *(document non contractuel)*

Pour tous renseignements, contactez : **MUTUELLE DES SPORTIFS (MDS)** - 2/4 rue Louis David - 75782 PARIS Cedex 16
 ☎ 01 53 04 86 16 (☎ en cas d'accident : 01 53 04 86 20) / 📞 01 53 04 86 87 / ✉ contact@mutuelle-des-sportifs.com

Ce document n'est qu'un résumé des contrats d'assurance visés ci-dessus. Il n'est pas conséquent pas contractuel et n'impose pas la responsabilité de MDS CONSEIL, ALLIANZ MDS et LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE au-delà des limites des contrats visés ci-dessus. ❗ Des notices d'information sont téléchargeables sur le site Internet de la Ligue Centre-Val de Loire, www.centre-ff.fr.



ASSURÉS - Les licenciés à titre amateur de la Ligue, pratiquant les activités définies ci-dessous.
ACTIVITÉS GARANTIES (sous réserve qu'elles soient organisées par la Ligue, ses districts, clubs, associations ou groupements affiliés) : - Pratique du football, du futsal. - Activités physiques et sportives nécessaires à l'entraînement et à la préparation physique. - Activités des licenciés non pratiquants, notamment des dirigeants, en rapport avec l'objet de la Ligue. - Stages avec ou sans hébergement réservés aux seuls licenciés. - Sorties pour la pratique d'entraînement et d'activités physiques et sportives des licenciés. - Manifestations festives à caractère privé telles que fêtes, bals, kermesses, repas, sorties (exclusion : utilisation de véhicule terrestre à moteur, manifestations organisées à des fins commerciales / manifestations organisées au profit d'une autre association ou de toute personne morale ou physique, sauf dans le cadre du Téléthon ou autres actions humanitaires). - Déplacements nécessaires par les activités suivies.
TERRITORIALITÉ - Les garanties s'exercent pour les dommages survenus en France (y compris les DOM-TOM et les Principautés d'Andorre et de Monaco), ainsi que dans les autres pays du monde entier au cours d'un déplacement ou d'un séjour temporaire ne dépassant pas 90 jours, dès lors que le déplacement ou le séjour est organisé par la Ligue, ses districts, associations ou clubs affiliés et dès lors que le pays d'accueil n'est pas en état de guerre ou d'instabilité politique notoire.

1 / RESPONSABILITE CIVILE *(extrait du contrat n° 54131890)*

Contrat souscrit par la MDS pour le compte de la Ligue Centre-Val de Loire auprès de ALLIANZ I.A.R.D. (1 cours Michel - CS 20051 - 92076 Paris La Défense Cedex - Entreprise régie par le Code des assurances - SA au capital de 991 987 200 Euro - 542 110 291 RCS Nanterre) ❗ Contrat présenté par MDS CONSEIL - 43 rue Scheffer - 75016 PARIS (SASU de courtage et de Conseil au Capital de 330 144€ - SIRET 434 560 199 00029- APE 66022 - N° immatriculation ORIAS : 07 001 479 (www.orias.fr) - Garantie financière et assurance de responsabilité professionnelle conformes aux articles L.530-1 et L.530-2 du code des assurances

1. - DEFINITIONS : - **Dommmages corporels** : toute atteinte corporelle, physique, mentale et morale subie par une personne physique. - **Dommmages matériels** : toute détérioration, dégradation ou destruction, totale ou partielle, disparition d'une chose ou par un bien meuble ou immeuble, de la perte d'un bénéfice. - **Dommmages immatériels consécutifs** : tous dommages autres que corporels ou matériels lorsqu'ils résultent de la privation de jouissance d'un droit, de l'interruption d'un service rendu par une personne ou par un bien meuble ou immeuble, de la perte d'un bénéfice. - **Dommmages immatériels non consécutifs** : tout dommage immatériel qui ne résulte pas d'un dommage corporel ou matériel. Tout dommage immatériel consécutif à un dommage corporel ou matériel garanti. - **Exclusion** : Part du dommage indemnissable restant dans tous les cas à la charge de l'assuré et déduit de tout règlement de sinistre.

2. - EXCLUSIONS : - **Dommmages causés par une faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré**. - **Dommmages résultant de la guerre civile ou étrangère, d'émeutes, mouvements populaires, actes de terrorisme, sabotage ainsi que des accidents dus à des grèves ou lock out de la personne morale assurée**. - **Amendes** quelle qu'en soit la nature, astringentes, clauses pénales. - **Dommmages y compris le vol, causés aux biens dont l'assuré responsable du sinistre est propriétaire, locataire, dépositaire ou gardien**. - **Dommmages résultant de la pratique des sports ou des activités suivantes** : sports aériens, sports comportant l'usage de véhicules terrestres à moteur, utilisation d'embarcation d'une longueur supérieure à 5 mètres 50, ou équipée d'un moteur de plus de 10 CV ou pouvant transporter plus de 10 personnes, saut à l'élastique, alpinisme et escalade, canyoning, spéléologie. - **Dommmages causés par tous engins ou véhicules ferroviaires, aériens, spatiaux, maritimes, fluviaux**. - **Dommmages causés à l'occasion d'activités ayant fait l'objet de la souscription d'un contrat d'assurance en vertu d'obligation légale, par exemple l'utilisation de véhicules terrestres à moteur et leur remorque, les actes de chasse ou de destruction d'espèces vulnérables ou sensibles**. - **Conséquences pécuniaires des dommages résultant d'activités à l'environnement non polluantes**.

Pour confirmer l'étape « Assurance », il faut cocher la case « Je reconnais (ou mon représentant légal si je suis mineur) avoir pris connaissance, dans le document affiché ci-dessous ».

Le licencié est dans l'obligation de consulter complètement le document assurance pour que le « Lu en entier » s'affiche.

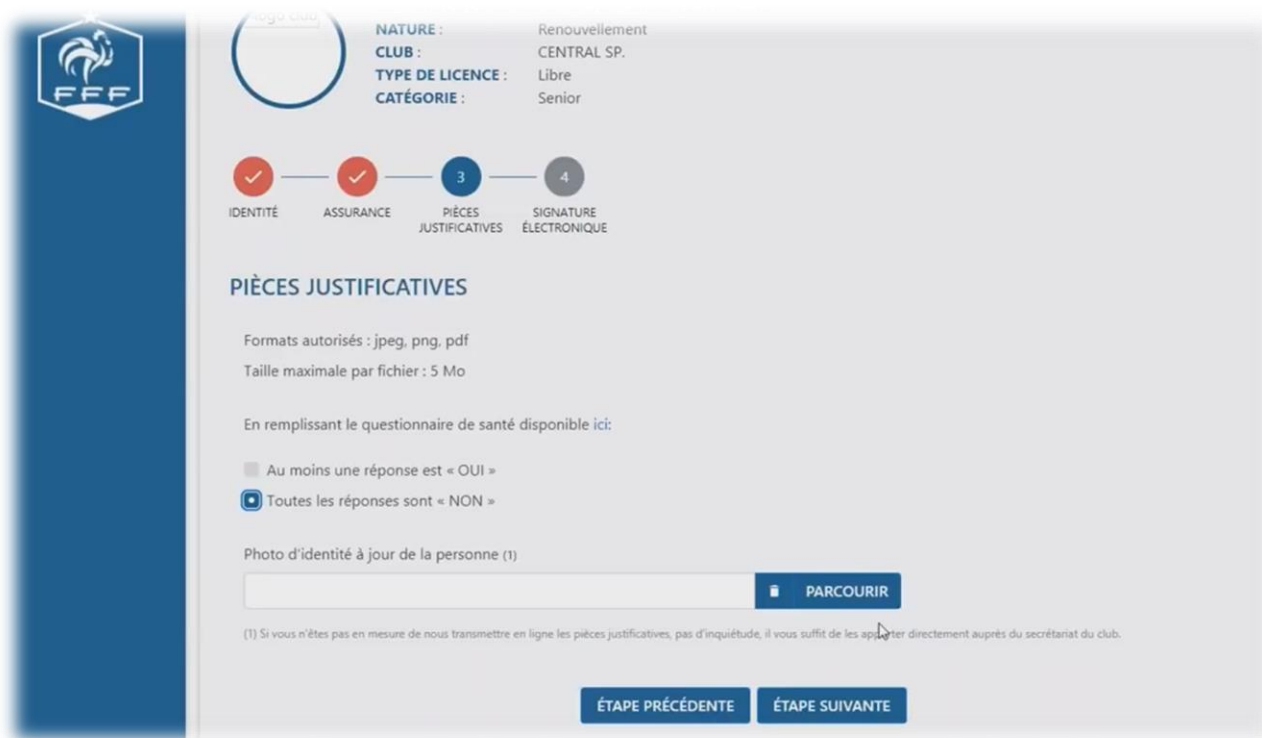
En bas de la page, le licencié coche la case souhaitée pour passer à l'étape suivante.



ETAPE 5 : PIÈCES JUSTIFICATIVES

Deux cas possible :

1)



NATURE : Renouvellement
CLUB : CENTRAL SP.
TYPE DE LICENCE : Libre
CATÉGORIE : Senior

IDENTITÉ ASSURANCE **3** SIGNATURE ÉLECTRONIQUE
PIÈCES JUSTIFICATIVES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Formats autorisés : jpeg, png, pdf
Taille maximale par fichier : 5 Mo

En remplissant le questionnaire de santé disponible ici:

Au moins une réponse est « OUI »
 Toutes les réponses sont « NON »

Photo d'identité à jour de la personne (1)

PARCOURIR

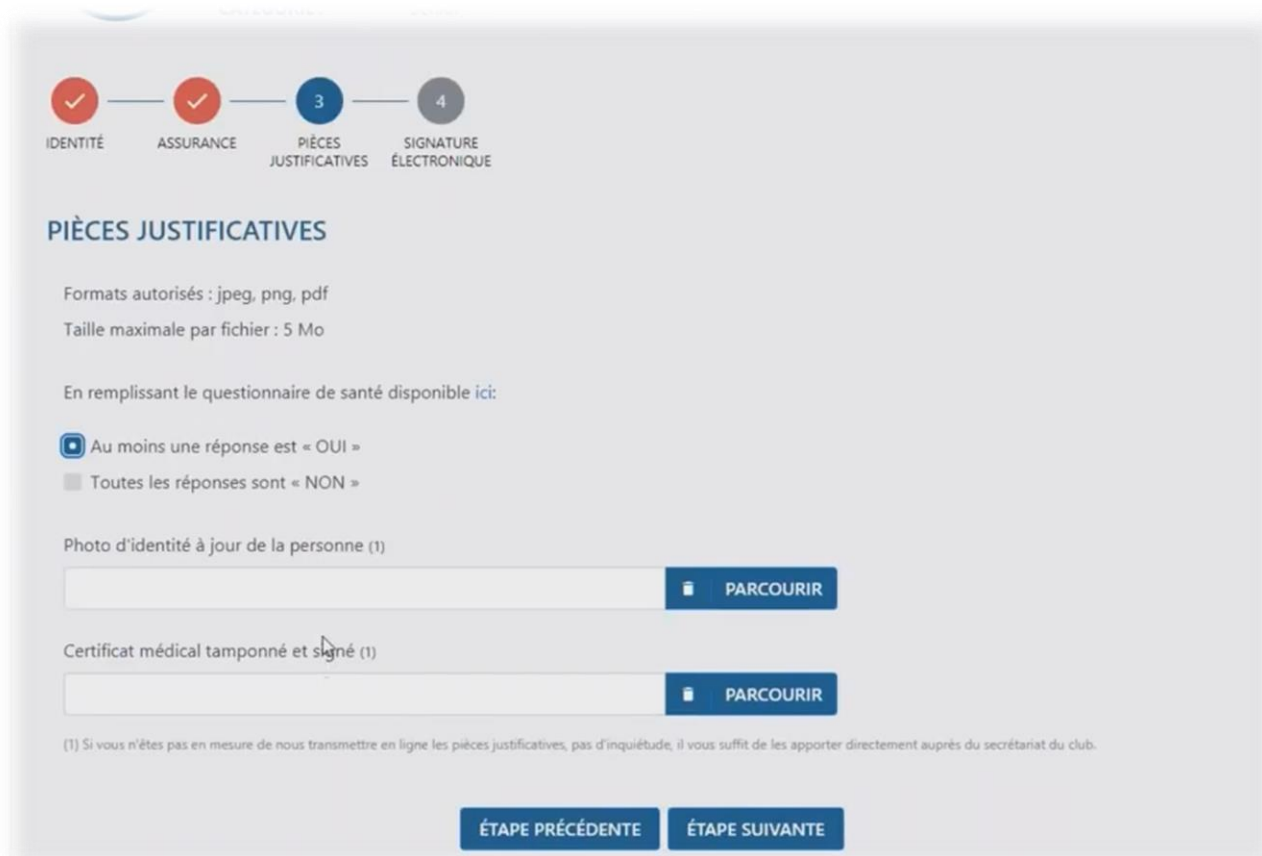
(1) Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement auprès du secrétariat du club.

ÉTAPE PRÉCÉDENTE ÉTAPE SUIVANTE

Le licencié coche « **NON** » à toutes les réponses du questionnaire de santé, il n'a pas besoin d'avoir une signature et un tampon d'un médecin.

Une photo d'identité peut être demandée si elle n'est plus à jour dans la base de données.
« Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement auprès du secrétariat du club ».

2)



IDENTITÉ ASSURANCE PIÈCES JUSTIFICATIVES SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Formats autorisés : jpeg, png, pdf
Taille maximale par fichier : 5 Mo

En remplissant le questionnaire de santé disponible ici:

Au moins une réponse est « OUI »
 Toutes les réponses sont « NON »

Photo d'identité à jour de la personne (1)

Certificat médical tamponné et signé (1)

(1) Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement auprès du secrétariat du club.

Le licencié coche au moins une réponse « **OUI** ». Dans ce cas, il doit obligatoirement avoir un Certificat médical tamponné et signé de la part de son médecin.

Idem pour le premier cas, une photo d'identité peut être demandée si elle n'est plus à jour dans la base de données.

« Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement auprès du secrétariat du club ».



ETAPE 6 : SIGNATURE ELECTRONIQUE





DEMANDE DE LICENCE EN LIGNE - SAISON 2017 - 2018

NATURE : Renouvellement
CLUB : CENTRAL SP.
TYPE DE LICENCE : Libre
CATÉGORIE : Senior

IDENTITÉ — ASSURANCE — PIÈCES JUSTIFICATIVES — SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Je soussigné(e)*

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des pièces justificatives et renseignements fournis dans le présent formulaire de demande de licence.*

Les données personnelles recueillies font l'objet de traitements informatiques aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Districts, Ligues, à la FFF et, sauf opposition ci-dessous, à nos partenaires. Conformément à la « Loi Informatique et Libertés » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits et obtenir communication des informations le concernant, en s'adressant à la FFF par mail à « cil.ff@fff.fr » ou par courrier à l'adresse suivante : FFF, Correspondant Informatique et Libertés, 87 boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.

Pour envoyer la demande de licence en ligne au club, le licencié doit inscrire son nom et prénom et cocher, « Je certifie sur l'honneur l'exactitude des pièces justificatives et renseignements fournis dans le présent formulaire de demande de licence ».



DEMANDE DE LICENCE EN LIGNE - SAISON 2017 - 2018

NATURE : Renouvellement
CLUB : CENTRAL SP.
TYPE DE LICENCE : Libre
CATÉGORIE : Senior

Soumission

VEUILLEZ PATIENTER PENDANT QUE NOUS SOUMETTONS VOTRE DEMANDE

SAUVEGARDE DOSSIER SUCCÈS

IDENTITE ASSURANCE PIÈCES ANNEXES SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Photo d'identité à jour de la personne
Photo 1.jpeg (0.00Mo) 100% SUCCÈS

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE
Certificat médical tamponné et signé
Certificat médical.png (0.06Mo) 100% SUCCÈS

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de ces données et des pièces fournies dans le présent formulaire de demande.

[CLIQUEZ ICI POUR CONTINUER](#)

[ÉTAPE PRÉCÉDENTE](#) [SIGNER ET SOUMETTRE LA DEMANDE](#)

Enregistrement réussi

DEMANDE DE LICENCE EN LIGNE - SAISON 2017 - 2018

NATURE : Renouvellement
CLUB : CENTRAL SP.
TYPE DE LICENCE : Libre
CATÉGORIE : Senior

MERCI !

NOUS AVONS BIEN REÇU VOTRE DEMANDE DE LICENCE

Dans certains cas, pour valider votre demande, il est possible que notre club reprenne contact avec vous pour vous demander d'autres pièces justificatives.

Dès la validation de votre demande par votre Ligue, vous recevrez par email votre attestation de licence pour la saison 2017 - 2018 pour le club CENTRAL SP.

FICHE D'INSCRIPTION CLUB

Le bon fonctionnement de notre club repose sur le soutien et l'accompagnement des bénévoles et des parents.

MERCI de remplir la fiche d'inscription nécessaire à la vie de notre club.

[MAINTENANT](#)

Votre demande a bien été envoyée.



Nouvelle demande de licence :

ÉTAPE N°1 : CERTIFICAT MÉDICAL

Vous devez faire compléter, tamponner et signer par votre médecin le modèle de certificat médical téléchargeable ci-dessous.
Tout autre document ne sera pas accepté.

TÉLÉCHARGER LE MODÈLE

ÉTAPE N°2 : FORMULAIRE

Remplir le formulaire en ligne en cliquant sur le lien ci-dessous.
Vous devrez joindre au formulaire les pièces justificatives suivantes :

- Certificat médical tamponné et signé par votre médecin
-
- Photocopie d'une pièce officielle d'identité
-
- Photo d'identité

REEMPLIR LE FORMULAIRE

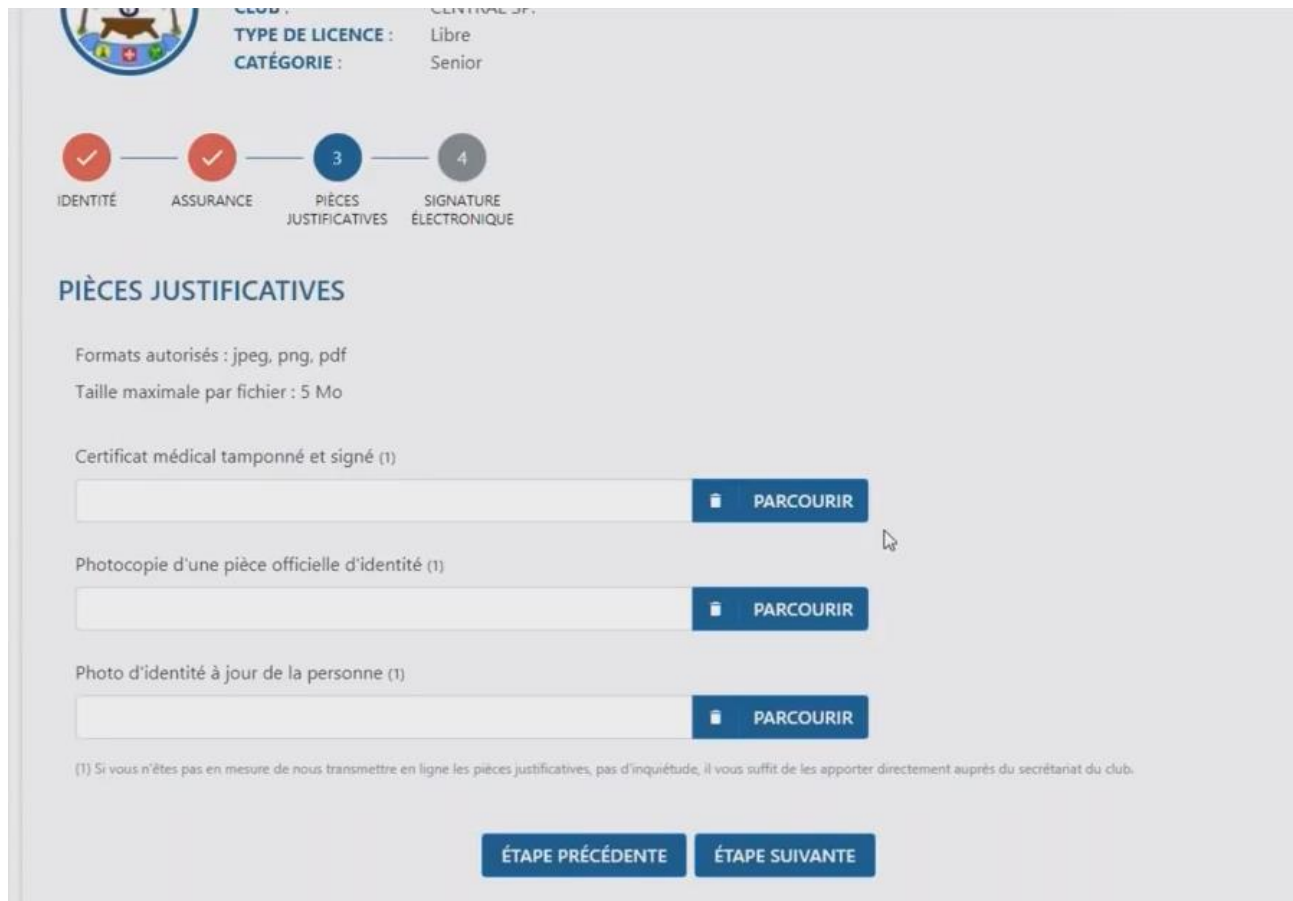
Dès validation par votre club et votre ligue, vous recevrez par email votre attestation.

Le nouveau joueur reçoit dans sa boîte mail personnelle, la nouvelle demande de licence.

Pour toute nouvelle demande de licence, le Certificat médical est obligatoire, tout autre document ne sera pas accepté.



Les étapes d'identité et d'assurance sont similaires à celle d'un renouvellement pour une nouvelle demande de licence.



CLUB :
TYPE DE LICENCE : Libre
CATÉGORIE : Senior

1 IDENTITÉ 2 ASSURANCE 3 PIÈCES JUSTIFICATIVES 4 SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Formats autorisés : jpeg, png, pdf
Taille maximale par fichier : 5 Mo

Certificat médical tamponné et signé (1)
 [PARCOURIR](#)

Photocopie d'une pièce officielle d'identité (1)
 [PARCOURIR](#)

Photo d'identité à jour de la personne (1)
 [PARCOURIR](#)

(1) Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement auprès du secrétariat du club.

[ÉTAPE PRÉCÉDENTE](#) [ÉTAPE SUIVANTE](#)

Le licencié devra fournir trois pièces justificatives à son club pour que la demande de licence soit acceptée :

- Un Certificat médical tamponné et signé (1)
- Une photocopie d'une pièce officielle d'identité (1)
- Une photo d'identité à jour de la personne (1)

(1) : « Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement auprès du secrétariat du club.

Le reste de la procédure est identique à celle d'un renouvellement de licence.

